

Les nouveaux immigrants dans la population active

par Jane Badets et Linda Howatson-Leo

Durant la première moitié de la présente décennie, environ 1,4 million de personnes ont immigré au Canada, ce qui représente un des plus importants flux d'immigration depuis les années 40. Près de la moitié de ces nouveaux arrivants (46 %) avaient de 25 à 44 ans et se situaient donc dans la tranche d'âge d'activité maximale. Par conséquent, les nouveaux immigrants forment une proportion croissante des nouveaux venus sur le marché du travail.

La facilité avec laquelle ces nouveaux venus s'intègrent à la société canadienne dépend, dans une grande mesure, de leur capacité de se trouver un emploi. Quelle est la situation des nouveaux immigrants en matière d'emploi (ou de chômage) et quant aux types d'emplois qu'ils occupent? Leur expérience diffère-t-elle de celle des autres personnes, y compris des groupes d'immigrants établis depuis plus longtemps au Canada et des personnes nées au Canada? À partir des données des recensements de la population, nous examinons dans le présent article l'expérience du marché du travail des nouveaux immigrants âgés de 25 à 44 ans durant la période de 1986 à 1996¹.

La plupart des nouveaux immigrants parlent l'anglais ou le français et sont très scolarisés

Le fait de connaître la langue du pays aide à comprendre la culture de ce pays et favorise la participation aux activités de

1. Sauf indication contraire, toutes les populations dont il est question dans le présent article sont âgées de 25 à 44 ans.

TSC Ce qu'il faut savoir sur la présente étude

Nouvel immigrant : Personne qui a immigré au Canada, cinq ans ou moins avant la date du recensement. Dans le cas par exemple du Recensement de 1996, un nouvel immigrant fait référence à une personne qui a immigré entre 1991 et les quatre premiers mois de 1996.

Jeune Canadien : Personne âgée de 15 à 24 ans qui n'était pas aux études (non-étudiant) au moment du recensement, à moins d'indication contraire.

Taux d'emploi : Le pourcentage de personnes occupées durant la semaine précédant le jour du recensement, dans un groupe donné de la population (par exemple les femmes, les immigrants, la population des 25 à 44 ans). Également désigné comme le ratio emploi-population.

Taux de chômage : Pourcentage de personnes sans emploi par rapport à l'ensemble de la population active (laquelle se compose des personnes occupées et en chômage). Les personnes en chômage sont celles qui, durant la semaine précédant le jour du recensement, étaient prêtes à travailler mais n'avaient aucun emploi rémunéré, avaient été activement à la recherche d'un emploi durant les quatre semaines précédentes, avaient été mises à pied de façon temporaire ou devaient commencer un nouvel emploi dans quatre semaines ou moins.

Emploi à temps plein ou à temps partiel : Nombre total d'heures de travail par semaine durant l'année de référence du recensement (année précédant le recensement). Un emploi à temps plein est considéré comme un emploi de 30 heures et plus par semaine; un emploi à temps partiel désigne un emploi de moins de 30 heures par semaine.

Travailleur à temps plein toute l'année : Personne qui déclare avoir travaillé de 49 à 52 semaines durant l'année de référence du recensement (1995), principalement à temps plein.

Travailleur à temps partiel ou personne travaillant une partie de l'année : Personne qui déclare avoir travaillé moins de 49 semaines durant l'année de référence du recensement (1995) ou qui a travaillé principalement à temps partiel.

Profession : Type d'emploi que la personne a occupé durant la semaine précédant le recensement. Si la personne n'était pas occupée durant la semaine précédant le jour du recensement, l'information fait référence à l'emploi occupé le plus longtemps depuis le 1^{er} janvier de l'année précédente. L'information sur la profession recueillie lors du Recensement de 1996 a été classée conformément à la Classification type des professions (CTP) de 1991.

tous les jours. La participation au marché du travail tend également à être plus facile lorsque la personne parle et comprend la langue, en particulier pour exercer une profession libérale où la communication est essentielle. Parmi les immigrants qui ne parlaient ni l'anglais ni le français, le taux d'emploi était plus élevé chez les personnes qui avaient un faible niveau de scolarité que chez les immigrants qui avaient un niveau de scolarité élevé. Cependant, scolarisés ou non, les nouveaux immigrants qui parlaient l'anglais ou le français, durant les années 80 et 90, ont été proportionnellement plus nombreux à être occupés que ceux qui ne parlaient aucune des deux langues officielles.

Les nouveaux venus au Canada semblent posséder de bonnes connaissances linguistiques. Durant les années 80 et 90, la grande majorité des nouveaux immigrants a indiqué pouvoir soutenir une conversation dans l'une ou l'autre des deux langues officielles du pays². En 1996, par exemple, 94 % des hommes et 91 % des femmes ont déclaré parler l'anglais ou le français. Les chiffres pour 1986 sont tout aussi élevés, s'établissant respectivement à 93 % et à 89 %. Il ne faut pas oublier, toutefois, que le fait de converser sur une base informelle ne signifie pas pour autant que la personne puisse travailler dans cette langue.

De façon générale, le niveau de scolarité est une autre importante variable prédictive de la performance sur le marché du travail. Les nouveaux immigrants qui sont arrivés au pays durant les années 80 et 90 avaient, en moyenne, un niveau de scolarité plus élevé que les personnes nées au Canada du même groupe d'âge (25 à 44 ans). En 1996, par exemple, la proportion d'hommes titulaires d'un diplôme universitaire était deux fois plus élevée chez les nouveaux immigrants que chez les hommes nés au Canada, les proportions étant de 36 % contre 18 %. Les femmes immigrantes

étaient elles aussi proportionnellement plus nombreuses que les Canadiennes de naissance à avoir terminé des études universitaires, les proportions étant de 31 % contre 20 %. Un profil similaire, quoique moins prononcé, a aussi été observé à l'autre extrémité de la scolarité, la proportion d'hommes sans diplôme d'études secondaires étant de 18 % chez les nouveaux immigrants et de 23 % chez les hommes de 25 à 44 ans nés au Canada. Chez les femmes, par contre, la proportion de celles n'ayant pas terminé leurs études secondaires a été identique dans les deux groupes (19 %).

Les nouveaux immigrants étaient proportionnellement moins nombreux à être occupés en 1996

Malgré leurs aptitudes linguistiques et leurs grandes compétences, les nouveaux immigrants sont dans l'ensemble proportionnellement moins nombreux à être occupés que les personnes nées au Canada. Ces résultats n'ont rien d'étonnant à court terme, étant donné qu'il faut du temps pour s'installer, nouer des relations et faire des demandes d'emploi dans un nouvel environnement. Cependant, par comparaison à 1986, la situation de l'emploi des nouveaux immigrants semble plus précaire, et ce, tant de façon absolue que par comparaison aux Canadiens de naissance; les immigrants ont eu beaucoup plus de difficulté à trouver un emploi en 1996 que ne l'avaient eu leurs prédécesseurs durant les années 80.

2. Lors du recensement, la personne devait indiquer si elle connaissait suffisamment bien une des deux langues officielles pour soutenir une conversation dans l'une ou l'autre langue. L'information recueillie est donc basée sur l'évaluation faite par le répondant lui-même; or, bon nombre peuvent surévaluer (ou au contraire sous-évaluer) leurs capacités réelles dans l'une ou les deux langues.

Études terminées	% occupés parmi les 25 à 44 ans			
	Hommes		Femmes	
	Nés au Canada	Nouveaux immigrants	Nées au Canada	Nouvelles immigrantes
Total	84	71	73	51
Études secondaires partielles	71	65	52	38
Études secondaires	85	69	71	44
Études non universitaires	88	74	79	58
Études postsecondaires partielles	83	67	72	47
Études universitaires	92	73	86	58

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 1996.

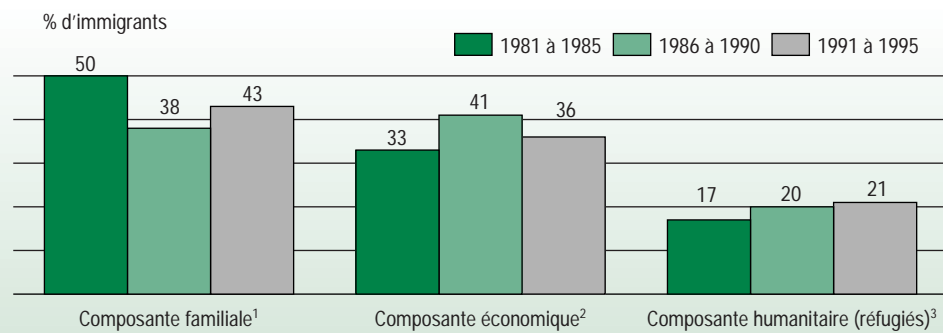
L'immigration au Canada au cours des deux dernières décennies a été ponctuée de plusieurs changements, que l'on pense par exemple aux changements dans les pays d'origine des immigrants, aux critères de sélection des immigrants et à l'arrivée massive d'immigrants durant les années 90 (plus de 200 000 par année). Le nombre et le choix des immigrants qui entrent au Canada sont déterminés en grande partie par les politiques gouvernementales qui régissent les admissions. Depuis la fin des années 70, la politique du Canada en matière d'immigration est guidée par trois objectifs principaux, à savoir : la réunification des familles; le respect des obligations juridiques internationales du Canada et de ses traditions de compassion et d'humanité à l'égard des réfugiés ainsi que la promotion d'une économie solide et viable dans toutes les régions du Canada¹.

Ces objectifs se reflètent dans les trois catégories dans lesquelles sont classées les personnes

admises chaque année comme résidents permanents : la composante familiale, la composante humanitaire (les réfugiés) et la composante à caractère économique (la main-d'œuvre qualifiée, les gens d'affaires avec leur conjoint et les personnes à charge). Seuls les travailleurs qualifiés et les gens d'affaires immigrants (incluant les investisseurs, les entrepreneurs et les travailleurs autonomes) sont choisis en fonction de leurs compétences professionnelles. Depuis 1967, les travailleurs qualifiés sont évalués selon un système de points d'appréciation, en fonction de leur âge, de leur niveau de scolarité, de leur formation et de leurs compétences professionnelles, de la demande qui existe au Canada pour le métier qu'ils exercent, de l'existence d'un emploi réservé et de la connaissance d'une des deux langues officielles du Canada.

De 1981 à 1985, la plus forte proportion (50 %) des immigrants admis l'a été pour des raisons de réunification familiale, cette proportion étant par ailleurs bien supérieure au pourcentage d'immigrants de la composante à caractère économique (33 %). Ce profil a toutefois changé durant les cinq années qui ont suivi

(1986 à 1990), les immigrants de la composante économique représentant alors la plus forte proportion des immigrants (41 %) et dépassant la proportion d'immigrants admis pour des raisons familiales (38 %). Au début des années 90, un revirement de la tendance a à nouveau eu lieu, la proportion des immigrants admis pour réunification familiale dépassant encore une fois la proportion des immigrants de la composante économique, comme



Nota : Le total n'inclut pas les aides familiaux résidents (demandeur principal, conjoint ou personnes à charge), les personnes visées par une ordonnance de renvoi différée, les retraités ou la catégorie non spécifiée, lesquels représentent environ 10 % de l'ensemble des immigrants durant cette période.

1. Inclut les membres de la famille immédiate, les parents et les grands-parents.

2. Inclut les travailleurs qualifiés (demandeur principal, conjoint et personnes à charge), les gens d'affaires (demandeur principal, conjoint et personnes à charge) ainsi que les candidats d'une province ou d'un territoire.

3. Inclut les réfugiés pris en charge par le gouvernement, les réfugiés parrainés par des organismes du secteur privé, les réfugiés reçus au Canada et leurs personnes à charge vivant à l'étranger.

Source : Citoyenneté et Immigration Canada, Système de données sur les immigrants ayant obtenu le droit d'établissement.

c'était le cas au début des années 80. Par contre, la proportion d'immigrants admis au Canada comme réfugiés n'a pas subi ces fluctuations, qui ont été observées dans les deux autres catégories; elle est demeurée relativement constante tout au long des années 80 et 90, variant entre 17 % et 21 % de l'immigration totale.

Un certain nombre de facteurs influent sur le degré d'intégration au marché du travail des nouveaux arrivants au Canada, ainsi que sur la rapidité et la facilité de cette intégration. Nous examinons dans le présent article deux de ces facteurs, soit le niveau de scolarité et la connaissance des langues officielles du Canada. Au nombre des autres facteurs susceptibles d'influer sur la participation au marché du travail, mentionnons le choix des immigrants, leurs compétences et leurs caractéristiques à leur arrivée, leur pays d'origine ou leur appartenance à une minorité visible ainsi que leurs intentions et leurs attentes en immigrant au Canada.

1. Citoyenneté et Immigration Canada, *Rapport annuel au Parlement*, Ottawa, octobre 1994, p. 11.

Même si cela a été le cas également pour bon nombre de personnes nées au Canada, on constate que les perspectives d'emploi pour les immigrants se sont détériorées de façon encore plus significative.

À titre d'exemple, alors que le taux d'emploi parmi les hommes de 25 à 44 ans venant d'immigrer était de 81 % en 1986, il n'était plus que de 71 % en 1996, ce qui témoigne d'une réduction substantielle de la probabilité de trouver un emploi. Aussi, même si le taux d'emploi durant cette période a également diminué pour les hommes nés au Canada, la baisse a été beaucoup moindre, le taux passant de 87 % à 84 %. Durant les années 90, la situation d'activité des immigrants de sexe masculin s'est nettement détériorée par rapport à celle qu'avait connue leurs homologues des années 80. De plus, en 1996, lorsqu'il s'agissait de trouver un emploi, l'écart qui séparait les hommes nés au Canada des nouveaux immigrants était supérieur à celui observé durant la décennie précédente.

La situation des immigrantes est encore pire. Leur taux d'emploi, déjà faible en 1986 (58 %), a continué de fléchir pour s'établir à 51 % en 1996. Parallèlement, le taux d'emploi des femmes nées au Canada a continué sa progression, passant de 65 % en 1986 à 73 % en 1996, dans la foulée des nouvelles aspirations professionnelles des femmes, de leur niveau de scolarité plus élevé et de la nécessité d'avoir deux revenus dans la famille. Les nouvelles immigrantes des

années 90 étaient les grandes perdantes en ce qui a trait au marché du travail : leur taux d'emploi a diminué par rapport au taux de leurs homologues des années 80, l'écart entre elles et les femmes nées au Canada n'a cessé de croître au fil des ans et elles accusaient également beaucoup de retard par rapport à leurs homologues masculins.

Il est difficile de déterminer la cause précise de cette plus grande difficulté des immigrants de trouver un emploi durant les années 90, compte tenu notamment du fait que ces nouveaux arrivants étaient plus scolarisés et avaient de meilleures connaissances linguistiques que leurs prédécesseurs arrivés durant les années 80. Peut-être cette situation est-elle attribuable en partie à la difficulté de l'économie d'absorber de nouveaux arrivants. Cependant, il est probable qu'une foule d'autres facteurs entrent également en jeu, par exemple le domaine de compétences des immigrants, leurs antécédents culturels et leurs caractéristiques personnelles.

La scolarité ne profite pas aux nouveaux immigrants

Pour les personnes nées au Canada, la scolarité est, la plupart du temps, la clé de l'emploi. La situation est toutefois bien différente pour les nouveaux immigrants³. En effet, même si les chances de trouver un emploi augmentent quelque peu chez les plus scolarisés, leur taux d'emploi continue d'accuser beaucoup de retard par rapport aux personnes nées au Canada. Chez les hommes n'ayant pas terminé leurs études

TSC

Les nouveaux immigrants sont beaucoup plus susceptibles de travailler dans le secteur de la vente et des services

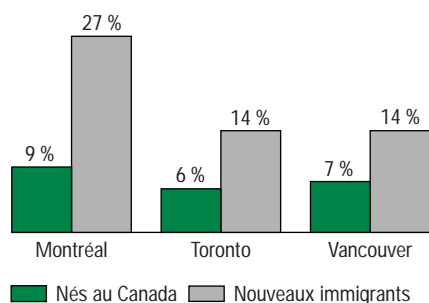
	Hommes		Femmes	
	Nés au Canada	Nouveaux immigrants	Nées au Canada	Nouvelles immigrantes
Ensemble des professions	%		%	
Gestion	11	9	7	5
Commerce, finance et administration	10	10	33	21
Sciences naturelles et appliquées et emplois connexes	9	12	2	4
Santé	2	2	10	6
Sciences sociales, enseignement, fonction publique et religion	5	5	10	5
Arts, culture, loisirs et sports	2	2	3	3
Vente et services	17	24	27	38
Métiers, transports, opérateurs d'équipement et emplois connexes	27	18	2	2
Secteur primaire	6	2	2	1
Secteurs de la transformation, de la fabrication et des services publics	10	17	4	15

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 1996.

TSC Taux de chômage des nouveaux immigrants à Montréal, à Toronto et à Vancouver

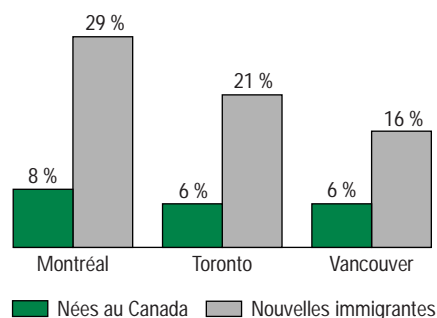
Pour diverses raisons — qui ont trait notamment à l'offre d'emplois, à la proximité d'autres personnes de même origine et à l'accès à l'enseignement pour les immigrants ou pour leurs enfants — la plupart des nouveaux immigrants au Canada s'établissent dans les trois plus grandes villes du pays. C'est Toronto qui obtient la part du lion, avec 42 %, suivi de Vancouver (18 %) et de Montréal (13 %). Ces flux ont un effet considérable sur la population d'âge actif; en 1996, les nouveaux immigrants représentaient 14 % de la population de Toronto âgée de 25 à 44 ans, environ 13 % de celle de Vancouver et 6 % de celle de Montréal. C'est dans ces villes que la majorité des immigrants travaille ou est à la recherche d'un emploi. Le chômage des immigrants est donc essentiellement un phénomène urbain, qui touche tout particulièrement les trois principales villes du Canada.

Taux de chômage des hommes âgés de 25 à 44 ans...

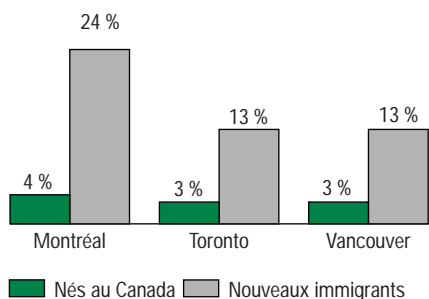


- C'est à Montréal que le taux de chômage des nouveaux immigrants — tant hommes que femmes — est le plus élevé.
- À Toronto et à Vancouver, les nouveaux immigrants de sexe masculin sont proportionnellement environ deux fois plus nombreux que leurs homologues nés au Canada à être en chômage.
- Le taux de chômage des immigrants est supérieur à celui de leurs homologues masculins et des femmes nées au Canada.

Taux de chômage des femmes âgées de 25 à 44 ans...

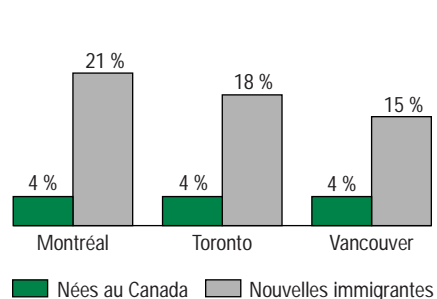


... diplômés universitaires

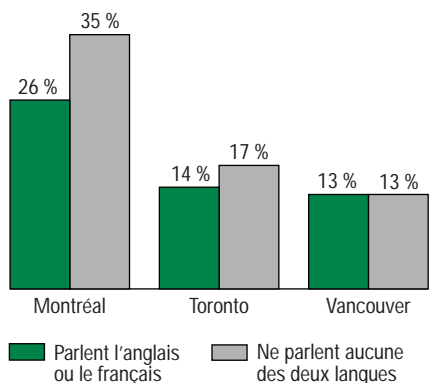


- Contrairement à ce que l'on observe dans la population née au Canada, le taux de chômage ne diminue pas de façon significative chez les nouveaux immigrants plus scolarisés.
- C'est à Montréal que l'on observe la plus forte proportion de chômeurs parmi les nouveaux immigrants titulaires d'un diplôme universitaire — tant hommes que femmes.
- À Toronto et à Vancouver, le taux de chômage chez les immigrants ayant un diplôme universitaire est plus de quatre fois plus élevé que chez les hommes nés au Canada.

... diplômées universitaires

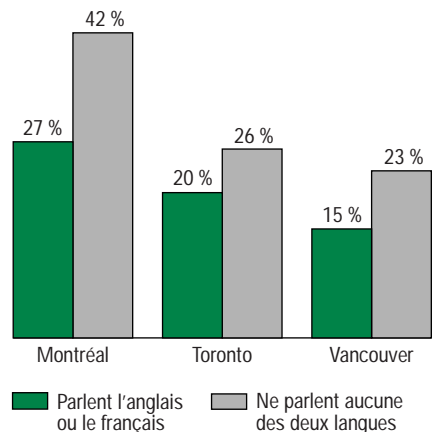


... nouveaux immigrants



- Dans les trois RMR, la connaissance d'une langue officielle influe davantage sur le taux de chômage des femmes que des hommes.
- À Vancouver, la connaissance d'une langue officielle n'a aucune incidence sur le taux de chômage des hommes immigrants.

... nouvelles immigrantes



Nota : Voir la note 3, page 25, au sujet de la normalisation des taux de chômage.
Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 1996.

secondaires, par exemple, quelque 71 % des hommes nés au Canada et 65 % des nouveaux immigrants étaient occupés en 1996. À l'enseignement universitaire, par contre, ces proportions étaient respectivement de 92 % contre seulement

73 % pour les nouveaux immigrants, et la différence est encore plus marquée chez les femmes. Le taux d'emploi chez les Canadiennes de naissance variait en effet de 52 % pour celles sans diplôme d'études secondaires à 86 % pour les diplômées

TSC Jeunes et immigrants : les nouveaux venus font face à un marché difficile

Les difficultés auxquelles font face les nouveaux immigrants ressemblent, dans une certaine mesure, à celles qu'éprouvent les jeunes Canadiens. Même s'il existe des différences indéniables entre les deux groupes — que ce soit par rapport à la scolarité¹, à l'âge, aux compétences, au réseau social ou aux responsabilités familiales — les jeunes et les nouveaux immigrants ont en commun d'importantes caractéristiques. En tant que nouveaux venus désireux de se tailler une place sur un marché du travail concurrentiel et, dans certains régions, limité, ces deux groupes sont désavantagés : ils ne possèdent pas d'expérience de travail (ou, dans le cas des immigrants, d'expérience de travail au Canada), ils n'ont généralement pas de réseau de contacts bien établi et ils éprouvent souvent des difficultés financières.

De fait, même lorsqu'ils réussissent à trouver un emploi, les jeunes et les immigrants sont proportionnellement plus nombreux que le reste de la population à travailler à temps partiel ou durant une partie de l'année seulement, ainsi qu'à occuper des emplois de débutants. En 1995, la majorité des personnes occupées dans les deux groupes — soit 68 % des jeunes et 58 % des nouveaux immigrants âgés de 25 à 44 ans — travaillaient à temps partiel ou seulement une partie de l'année, comparativement à 42 % des Canadiens du même groupe d'âge. Même si le travail à temps partiel n'est pas un phénomène nouveau, ni pour les jeunes ni pour les immigrants (bon nombre d'entre eux se trouvaient également dans cette situation durant les années 80), la fréquence de ce type de travail a augmenté depuis 1990. La restructuration industrielle, l'évolution rapide de la technologie et le grand nombre de personnes actives parmi la génération du baby-boom ont tous contribué à accroître la difficulté de trouver un emploi à temps plein pour les nouveaux venus sur le marché du travail.

Les jeunes et les nouveaux immigrants sont proportionnellement plus nombreux à travailler dans le secteur de la vente ou des services. Ainsi, parmi les actifs, 31 % des nouveaux immigrants et 43 % des jeunes Canadiens travaillaient dans l'un de ces

secteurs, comparativement à 22 % des personnes âgées de 25 à 44 ans nées au Canada.

Cependant, le parallèle entre les deux groupes ne se limite pas au mode de travail ou au type d'emploi. Les proportions de jeunes et de nouveaux immigrants incapables de trouver un emploi étaient en effet remarquablement similaires. De fait, le taux de chômage global parmi les nouveaux immigrants était presque identique à celui des jeunes en 1996, ces taux s'établissant respectivement à 17 % et 18 %². En outre, tout comme les immigrants, les jeunes avaient plus de difficulté à trouver un emploi à Montréal, même si leur taux de chômage (18 %) était bien inférieur à celui des nouveaux immigrants (27 %). À Toronto et à Vancouver, par contre, des taux de chômage similaires ont été enregistrés dans les deux groupes.

Cette convergence des profils de chômage des jeunes Canadiens et des nouveaux immigrants, qui a été observée en 1996, diffère considérablement de la situation qui existait durant les années 80. En 1986, par exemple, le taux de chômage était relativement faible parmi les nouveaux immigrants (12 %), mais il était beaucoup plus élevé chez les jeunes (17 %). Alors qu'il était déjà difficile pour les jeunes de l'époque de trouver un emploi, la situation était plus facile pour les immigrants.

1. Les immigrants âgés de 25 à 44 ans sont plus scolarisés que les jeunes Canadiens. Les hommes immigrants sont proportionnellement sept fois plus nombreux que les jeunes Canadiens à posséder un diplôme universitaire. Les immigrantes, pour leur part, sont à peu près quatre fois plus nombreuses que les jeunes Canadiennes à posséder un tel diplôme. Cependant, l'écart au niveau de la scolarité diminue lorsque les comparaisons portent uniquement sur les grandes régions urbaines, là où s'établissent la plupart des immigrants.
2. Comme l'information sur la fréquentation scolaire n'était pas disponible lors du Recensement de 1986, les taux de chômage des jeunes Canadiens (en 1986 et en 1996) font référence à la population âgée de 15 à 24 ans, sans égard à la fréquentation scolaire.

universitaires, alors qu'il n'était que de 58 % pour les nouvelles immigrantes titulaires d'un diplôme universitaire.

Près de 1 immigrant sur 3 travaille dans le secteur de la vente et des services

Les nouveaux arrivants à la recherche d'un emploi sont souvent prêts à faire des sacrifices, en espérant que ceux-ci seront de courte durée. Désireux de s'établir dans un nouveau pays, certains acceptent parfois d'occuper au départ un emploi inférieur à leurs compétences ou à leurs attentes. D'autres réussissent à trouver un emploi dans leur domaine de compétences.

En 1996, les nouveaux immigrants travaillaient principalement dans les secteurs de la vente et des services. Ces emplois, qui souvent exigent peu ou pas d'expérience et relativement peu de compétences, ont tendance à être assortis de conditions moins rigoureuses que celles associées à d'autres emplois. De plus, l'économie actuelle étant de plus en plus axée sur les services, les emplois dans les secteurs de la vente et des services tendent à être nombreux. Aussi, n'est-il pas surprenant de constater qu'environ 31 % des nouveaux immigrants occupés (38 % des femmes et 24 % des hommes) occupaient ce type d'emploi, comparativement à 23 % des personnes de 25 à 44 ans nées au Canada. De plus, même si certains immigrants travaillant dans ces secteurs n'avaient pas un niveau de scolarité très élevé (le tiers des nouveaux immigrants n'ayant pas terminé leurs études secondaires travaillent dans les secteurs de la vente et des services), d'autres semblaient être nettement surqualifiés. À titre d'exemple, près du quart des nouveaux immigrants titulaires d'un diplôme universitaire travaillaient dans les secteurs de la vente et des services, ce qui représente une proportion environ deux fois supérieure à celle observée chez leurs homologues nés au Canada. Il est possible que figurent dans cette catégorie certains immigrants scolarisés, dont la formation n'est pas reconnue au Canada.

Cependant, une proportion substantielle de nouveaux immigrants, en particulier des hommes, exerçaient une profession de haute spécialisation. Ainsi, près du quart des immigrants titulaires d'un diplôme universitaire avaient un emploi en sciences naturelles ou appliquées, par exemple comme ingénieur informatique, chimiste ou ingénieur aérospatial. Par comparaison, 17 % des hommes nés au Canada ayant un diplôme universitaire occupaient ce type d'emploi.

Résumé

Le marché du travail a beaucoup évolué durant les années 90. La modification en profondeur de la composition de la population active, la restructuration industrielle, l'évolution rapide de la technologie et la récession prolongée ont

toutes eu pour effet de modifier les perspectives d'emploi. Nouveaux venus sur ce marché du travail, les immigrants arrivés au Canada durant les années 90 ont eu de la difficulté à trouver un emploi. Ces difficultés initiales sont souvent liées au fait que les nouveaux arrivants ont tendance à traverser une période d'adaptation temporaire pendant qu'ils s'établissent dans un nouveau pays. Comme ils n'ont pas l'expérience du marché du travail canadien, qu'ils n'ont pas eu la chance de créer un bon réseau de contacts et qu'ils sont confrontés à un marché du travail précaire, les immigrants des années 90 sont dans une situation plus difficile que leurs homologues nés au Canada.

Cependant, si l'on se fie à l'expérience des immigrants qui les ont précédés, on peut s'attendre à ce que les immigrants des années 90 réussissent avec le temps à trouver du travail et à participer pleinement à l'économie canadienne. De fait, en l'espace d'une décennie, le taux de chômage des immigrants arrivés au début des années 80 a diminué au point où il correspondait, chez les hommes, au taux de la population née au Canada. La situation des femmes s'est elle aussi améliorée, quoique dans une moindre mesure. Il est vrai que les immigrants des années 90 sont arrivés à une période économiquement difficile et que d'autres facteurs qui ne sont pas examinés ici — par exemple les antécédents culturels, les attentes, les aspirations ainsi que le type de compétences — ont également une incidence sur la facilité de trouver un emploi. Il semble néanmoins raisonnable de présumer qu'encre une fois les perspectives d'emploi pour les nouveaux arrivants au Canada s'amélioreront avec le temps.

3. Les taux d'emploi et de chômage des nouveaux immigrants ont été corrigés pour tenir compte des différences entre les profils d'éducation des immigrants et de la population née au Canada. Ces ajustements (connus sous le nom de normalisation) neutralisent les effets de toute différence due à la scolarité, lorsqu'on compare deux populations. Les taux de chômage ont également été normalisés en fonction de l'âge, pour tenir compte du fait qu'une plus grande proportion de nouveaux immigrants appartiennent au groupe plus jeune des 25 à 34 ans.

TSC

Jane Badets est analyste principale et Linda Howatson-Leo est analyste à la Division des statistiques sociales, du logement et des familles de Statistique Canada.



Les jeunes hommes sont plus susceptibles de se livrer

à plus d'un comportement potentiellement nuisible

Selon l'Enquête nationale sur la santé de la population de 1994-1995, la majorité des adolescents et des jeunes adultes (15 à 24 ans) s'était livrée à au moins 1 des 4 activités potentiellement nuisibles citées (abus d'alcool, tabagisme, relations sexuelles sans condom ou relations sexuelles avec plusieurs partenaires) au cours de l'année précédente, les hommes de 20 à 24 ans étant les plus à risque. Plus de 1 homme sur 5 (22 %) appartenant à ce groupe d'âge déclarait avoir eu au moins 3 de ces 4 comportements à risque, comparativement à 17 % des femmes. Cependant, 19 % des hommes et 31 % des femmes de 20 à 24 ans déclaraient n'avoir eu aucun de ces comportements.

Rapports sur la santé, vol. 1, n° 2, automne 1998, Statistique Canada, produits n°s 82-003-XPB et 82-003-XIF (Internet) au catalogue.



Accroissement de la population dans les régions rurales et

les petites villes durant les années 90

De 1991 à 1996, la population des régions rurales et des petites villes du Canada a augmenté de 4 % (si l'on ne tient pas compte de la reclassification de certaines régions rurales et petites villes en plus grands centres urbains). Cependant, cette croissance n'a pas été uniforme dans l'ensemble du pays. La population dans ces régions a ainsi diminué de 5 % à Terre-Neuve, alors qu'elle a fait un bond de 13 % en Colombie-Britannique durant cette période. De 1976 à 1996, la population des régions rurales et des petites villes du Canada a diminué de 19 % sous l'effet de la reclassification de certaines de ces régions en plus grands centres urbains. En 1996, la

proportion de la population du Canada vivant dans les régions rurales et les petites villes était de 22 %, alors qu'elle atteignait 34 % en 1976.

Bulletin d'analyse, régions rurales et petites villes du Canada, vol. 1, n° 1, Statistique Canada, produit n° 21-006-XIF (Internet) au catalogue.



Diminution du taux d'homicides

En 1997, le taux national d'homicides a diminué de 9 % pour s'établir à 1,92 pour 100 000 personnes, ce qui constitue le plus faible taux depuis 1969. De façon générale, le taux d'homicides est en baisse depuis le milieu des années 70, après avoir fortement augmenté à la fin des années 60 et au début des années 70. En 1997, il y a eu 581 homicides au Canada, soit 54 de moins qu'en 1996. Lorsqu'on le compare aux taux enregistrés dans d'autres pays industrialisés, le taux d'homicides au Canada en 1997 correspondait à moins du tiers du taux enregistré aux États-Unis (6,70), mais il était toutefois supérieur aux taux de la plupart des pays européens, notamment celui de l'Angleterre et du Pays de Galles (1,00) et de la France (1,66).

Juristat : « L'homicide au Canada », vol. 18, n° 12, 1998, Statistique Canada, produits n°s 85-002-XPB et 85-002-XIF (Internet) au catalogue.



Le revenu des familles à deux soutiens

atteint un sommet en 1996

La récession du début des années 90 n'aura eu qu'une incidence temporaire sur le revenu des familles à deux soutiens. En 1996, le revenu moyen des familles à deux partenaires et à deux revenus a atteint l'ancien record établi en 1989, soit 71 100 \$. En revanche, le revenu moyen des familles à deux partenaires mais à un seul soutien est demeuré de

7 % inférieur à celui de 1989, s'établissant à 52 500 \$ en 1996.

Caractéristiques des familles comptant deux soutiens, 1996, Statistique Canada, produit n° 13-215-XIB (Internet) au catalogue.



Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes – Cycle 2

En 1994-1995, une étude exhaustive sur les enfants de moins de 12 ans a été entreprise dans le cadre de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ). Le deuxième cycle de l'enquête, réalisé en 1996-1997, révèle que la grande majorité de ces enfants grandit en santé, est bien adaptée et progresse bien à l'école. Cependant, une proportion significative d'enfants vivent dans une situation familiale difficile et sont exposés à d'autres conditions défavorables qui menacent leur développement. De 1994 à 1996, l'éclatement et la formation des familles sont les deux phénomènes qui ont le plus influé sur les changements vécus par les familles de ces enfants sur le plan du revenu (passage d'une situation de faible revenu à une autre de revenu plus élevé). Ainsi, les enfants qui ont vécu l'éclatement de leur famille entre 1994 et 1996 ont été proportionnellement quatre fois plus nombreux que les enfants des autres familles à être classés dans le quartile inférieur de revenu — les proportions étant respectivement de 26 % contre 6 %. L'inverse est également vrai. Les enfants dont les parents étaient célibataires en 1994 mais vivaient avec un partenaire en 1996 ont été plus de quatre fois plus nombreux que les autres enfants à quitter le quartile inférieur de revenu (30 % contre 7 %).

Pour obtenir plus de renseignements sur l'Enquête nationale sur les enfants et les jeunes, communiquez avec Sylvie Michaud au (613) 951-9482 ou avec Yvan Clermont au (613) 951-3326.



Enquête sur l'importance de la nature pour les Canadiens

Environ 85 % des adultes ont participé à une ou à plusieurs activités liées à la nature, celles-ci allant du simple pique-nique à la plage à la pêche et à la chasse, en passant par le camping, le canotage et les promenades dans la nature. Les gens ont consacré environ 11 milliards de dollars à ces activités, pour une moyenne de 550 \$ par participant. Le tiers environ de ces participants ont visité un parc provincial ou national ou une autre zone protégée.

Pour obtenir plus de renseignements sur l'Enquête sur l'importance de la nature pour les Canadiens, communiquez avec Marc Hamel au (613) 951-2495 ou avec Chantal Hunter au (819) 994-2177 (Environnement Canada).



Baisse des inscriptions au premier cycle universitaire

Après avoir atteint un sommet au début des années 90, les inscriptions au premier cycle dans les universités ont diminué pendant cinq années consécutives. Cette baisse est attribuable à une réduction marquée du nombre d'étudiants inscrits à temps partiel, en particulier parmi les groupes plus âgés. Les inscriptions aux cours à temps plein sont demeurées pour leur part inchangées. Les femmes de 18 à 24 ans formaient le seul groupe où le nombre d'étudiants à temps plein a augmenté de 1992-1993 à 1997-1998, la hausse étant de 6 %. À l'opposé, le nombre d'hommes inscrits à l'université dans ce groupe d'âge a diminué de 2 % durant cette période.

CANSIM, tableaux n°s 00580602, 00580603, 00580701 et 00580702.